

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROTTET

28 MARS 2025

➤ Présentation des décisions prises par le Maire :

Monsieur le Maire présente :

- ❖ Signature d'un devis du SMIDOM pour l'installation d'un point de compostage supplémentaire pour la nouvelle cantine,
- ❖ Signature du plan de financement proposé par le Syndicat Intercommunal de E-communication de l'Ain pour la création de 9 points lumineux supplémentaires Rue du Bief Godard et chemin du Mortier,
- ❖ Vente de ferraille en décembre 2024.

➤ Délibération n°2025/07 – Signature de l'avenant de la convention relative à la dématérialisation de transmission des actes à la Préfecture. : **Accepté**

Le conseil autorise le Maire à signer l'avenant de la convention relative à la dématérialisation des actes à la Préfecture.

➤ Délibération n°2025/08 – Aménagement sécurité routière : attribution du marché : **Accepté**

Sur proposition du Maire, le conseil municipal attribue le marché d'aménagement sécurité routière à l'entreprise SOCAFL / DE GATA.

➤ Délibération n°2025/09 – Pose de 2 abris voyageurs sur RD 933 « Arrêt du Piquant » : signature de la convention avec la Région Auvergne Rhône Alpes : **Accepté**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Région Auvergne Rhône Alpes pour l'installation de 2 abris voyageurs sur RD 933 « Arrêt du Piquant ».

➤ Délibération n°2025/10 – Remboursement des frais de nettoyage pour dépôts sauvages : **Accepté**

Sur proposition du Maire, le conseil municipal fixe le montant des remboursements des frais de nettoyage pour dépôts sauvages

➤ Délibération n°2025/11 – Location du local communal : dédite de l'Aindépendant et proposition d'attribution du local à l'association des Archers

Le conseil municipal accepte la dédite de l'Aindépendant prenant effet au 01/04/2025 et autorise le Maire à attribuer le local à l'association des Archers pour un loyer identique.

➤ Délibération n°2025/12 – Boîte Papillon : signature de la convention et adhésion : **Accepté**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au principe de la Boîte Papillon

➤ Autres points abordés

- ✓ Avancement du dossier d'assistance à maîtrise d'œuvre pour l'OAP n°17 (Opération d'Aménagement de Programmation) à Pré Vallet ; une prochaine réunion est programmée pour la présentation finale du projet.
Il faudra envisager une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) pour l'acquisition des terrains concernés ;
- ✓ Suite au dossier du Pont de Thurignat, le pont communal devait être inspecté ce jour et la commune est dans l'attente du rapport d'inspection ;
- ✓ Mise en place d'une mutuelle communale : le choix s'est arrêté sur la mutuelle proposée par la Région ;

- ✓ Rappel du concert piano le 5 avril prochain ;
- ✓ Demande de bénévoles pour la désinstallation du loto des anciens le 6 avril ;
- ✓ Le puits communal sera démonté ;
- ✓ Commémoration du 8 mai débutera 30 minutes plus tôt que d'habitude (soit à 9h30) en raison de la présence de blindés ;

- ✓ Comptes-rendus des réunions :
 - Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Veyle :
 - ❖ Contrat Avenir Communauté : droit de tirage Cantine – garderie + IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicules Électriques).
 - ❖ Solarisation : lancement des études Enercoop
 - ❖ Dossier des départs des médecins de Pont-de-Veyle
 - ❖ Vote des budgets
 - Veyle Vivante : présentation de différents projets et vote des budgets
 - EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin) Saône-Doubs : vote du budget et présentation des travaux réalisés le long de la Saône

- ✓ Présentation des dossiers d'urbanisme déposés depuis la réunion du 31 janvier 2025.

Compte rendu affiché le : 01 avril 2025